



LA COMMISSION DE CONSOLIDATION DE LA PAIX APPUIE LA MISE EN ŒUVRE DU CADRE STRATÉGIQUE POUR LA RÉGION DES GRANDS LACS EN FINANÇANT DES PROJETS TRANSFRONTALIERS



À la suite des différentes visites de l'Envoyé spécial Saïd Djinnit et des discussions avec la Commission de consolidation de la paix de l'ONU en 2017, cette dernière a approuvé et financé un grand projet de facilitation au titre du Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires pour la région des Grands Lacs. Le projet visant à prévenir les conflits et à consolider la paix en s'attaquant aux facteurs de conflit et à l'instabilité causée par les déplacements forcés entre le Burundi et la Tanzanie a commencé à être mis en œuvre le 1^{er} janvier 2018 et devrait atteindre ses objectifs d'ici à la fin de l'année.

Le Fonds pour la consolidation de la paix vise à promouvoir des stratégies de consolidation de la paix qui soient pragmatiques, transfrontières, axées sur les droits de l'homme et mises en œuvre par plusieurs organisations, conformément au pilier 3 (Mobilité) et au pilier 6 (Justice et Prévention des conflits) du Cadre stratégique pour la région des Grands Lacs, que le Conseil de sécurité de l'ONU a approuvé en mars 2016.

Ce premier projet transfrontalier sera exécuté conjointement par le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Organisation internationale pour les migrations et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, avec le concours de la Conférence internationale sur la région des

Grands Lacs, la coordination au niveau régional étant assurée par le secrétariat du Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires pour la région des Grands Lacs.

Le Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires finance les activités prévues dans le Cadre stratégique pour remédier à certains des principaux facteurs de conflit dans la région. Selon le Cadre stratégique régional, les événements survenus aux niveaux politique et sécuritaire dans la région des Grands Lacs au cours des dernières décennies, tels que la poursuite des activités des groupes armés illégaux ainsi que les crises électorales, ont entraîné d'importantes difficultés pour les civils, les populations locales et les pouvoirs publics. Le Fonds pour la consolidation de la paix est le premier contributeur de ce nouveau Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires pour la région des Grands Lacs.